

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020****Vos références****Numéro fiscal**

Déclarant 1 (C) : 13 96 880 948 106

Déclarant 2 (C) : 00 87 557 840 034

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :ESC.E 3E D
23 RUE DES PLANTES
75014 PARIS**Numéro FIP :** 758 32 11 1920487789 3**Référence de l'avis :** 20 75 0158461 59**Numéro de rôle :** 011**Date d'établissement :** 07/07/2020**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2020M ACKERER FRANK
OU MME ACKERER MISAO
ESC.E 3E D
23 RUE DES PLANTES
75014 PARIS

75026

Somme qu'il vous reste à payer**3 578,00 €****Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :**

25 septembre	2020 :	894,00 €
26 octobre	2020 :	894,00 €
26 novembre	2020 :	894,00 €
28 décembre	2020 :	896,00 €

Compte qui sera débité : FR76 3000 3031 510X XXXX XXX7 222

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique du Mandat : FR46ZZZ0050021C96H8J948618PAS2A20

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2020.

Vos contacts **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)SIP PARIS 14E
SAID JEAN MOULIN
29 RUE DU MOULIN VERT
75675 PARIS CEDEX 14

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 78 802
Nombre de parts : 4,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

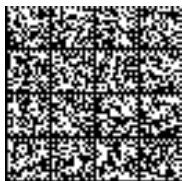
Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 13 96 880 948 106

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : ACKERER
 Déclarant 2 - Nom de naissance : YAMAGUCHI



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		3		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				4,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Salaires.....		22382	9390	
Revenus des associés et gérants.....	55951			
Total des salaires et assimilés ²	55951	22382	9390	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5595	- 2238	- 647	
Déduction minimale.....			- 441	
Salaires, pensions, rentes nets.....	50356	20144	8302	78802
Revenu brut global.....				78802
Revenu imposable.....				78802
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				* 5661
Impôt avant réductions d'impôt.....				5661
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	3		
Montant de la réduction d'impôt.....			549	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 549
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				5112
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :				5112
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :				- 594
Acomptes prélevés en 2019 sur votre compte bancaire :				- 940
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :.....				3578
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				3578
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				78802
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Suite en page suivante >>>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 13 96 880 948 106

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2018.....	16887	15562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	3862	3862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 3923	+ 3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 4872	+ 3973
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 5036	+ 4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020.....	= 17693	= 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401